

TAUX DE RÉUSSITE
AUX DIFFÉRENTS PERMIS

S

R

2018



SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

RÉGION
AUVERGNE-RHÔNE-
ALPES (AURA)



Ce livret récapitulatif rassemble les taux de réussite de l'ensemble des examens du permis de conduire de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du territoire national, toutes catégories confondues

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Taux de réussite selon les catégories de permis

Les catégories de permis

Depuis le 19 janvier 2013, la définition des catégories de permis de conduire a été modifiée afin de respecter la directive n°E2006-126 CE du 20 décembre 2006 relative au permis de conduire harmonisant les règles de gestion du permis de conduire au sein de l'Union européenne.

Les catégories de permis de conduire restent divisées en trois groupes :

- le groupe moto qui regroupe les catégories de permis A1, A2 et A ;
- le groupe léger qui regroupe les catégories de permis B1, B et BE ;
- le groupe lourd qui regroupe les catégories C1, C1E, C, CE, D1, D1E, D, DE.

Depuis juin 2016, le **permis A** est délivré au candidat de 20 ans, titulaire du permis A2 depuis deux ans, ayant suivi une formation de sept heures.

La **catégorie BE** est intégrée dans le groupe léger depuis le 1er janvier 2016 (décret 2016-723 du 31 mai 2016)

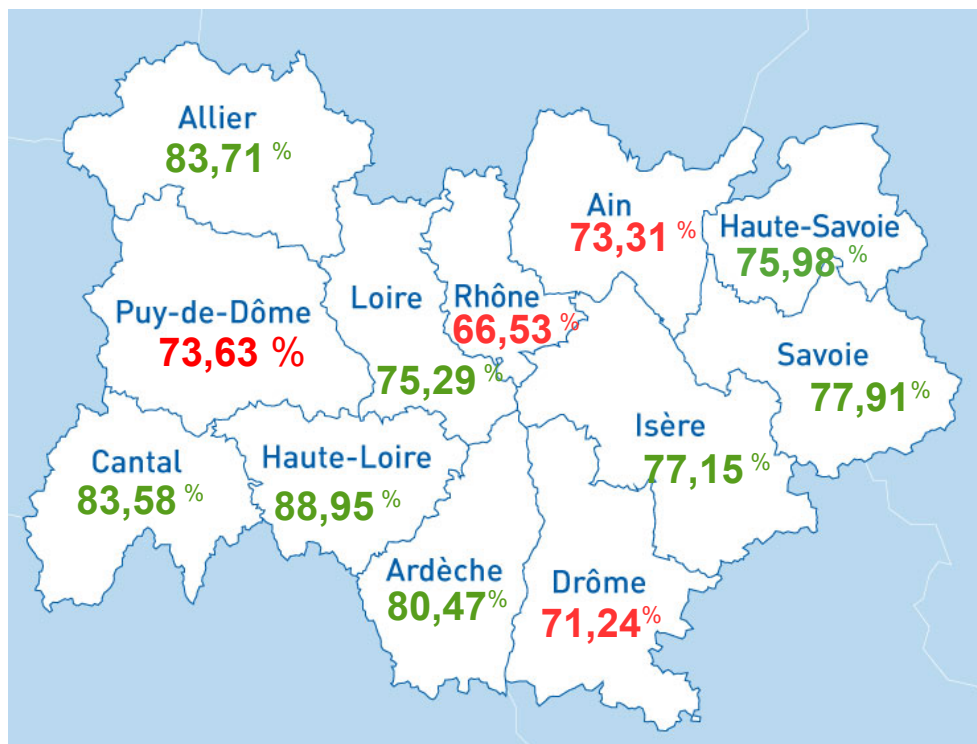
Le taux de réussite par département de la région Auvergne-Rhône-Alpes et par permis

Vert : les taux de réussite en dessus des taux nationaux.

Rouge : les taux de réussite en dessous des taux nationaux.

Le taux de réussite au permis A2

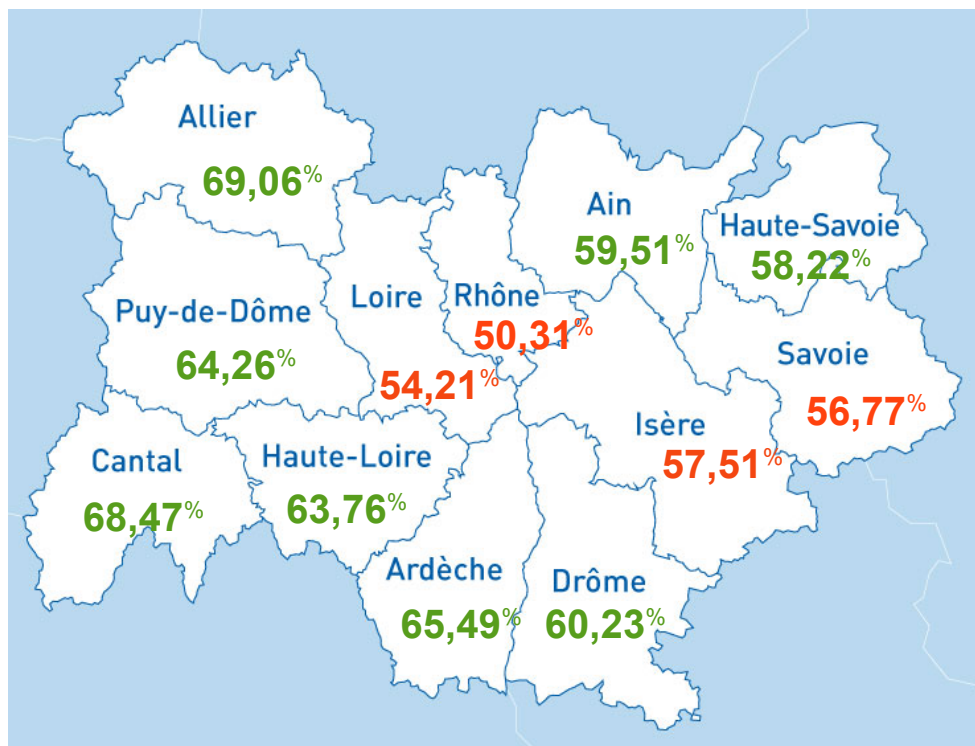
Pour le permis A2, le taux de réussite national est de 74,61 %.



Le taux de réussite par département de la région Auvergne-Rhône-Alpes et par permis

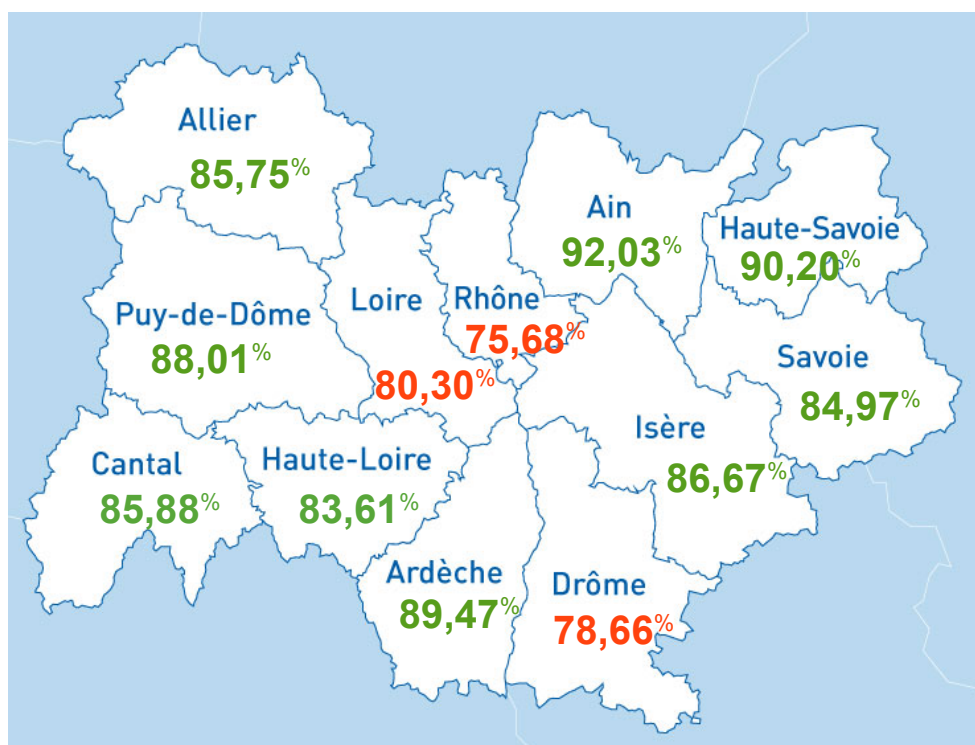
Le taux de réussite au permis B

Pour le permis B, le taux de réussite national est de 57,75 %.



Le taux de réussite au permis C

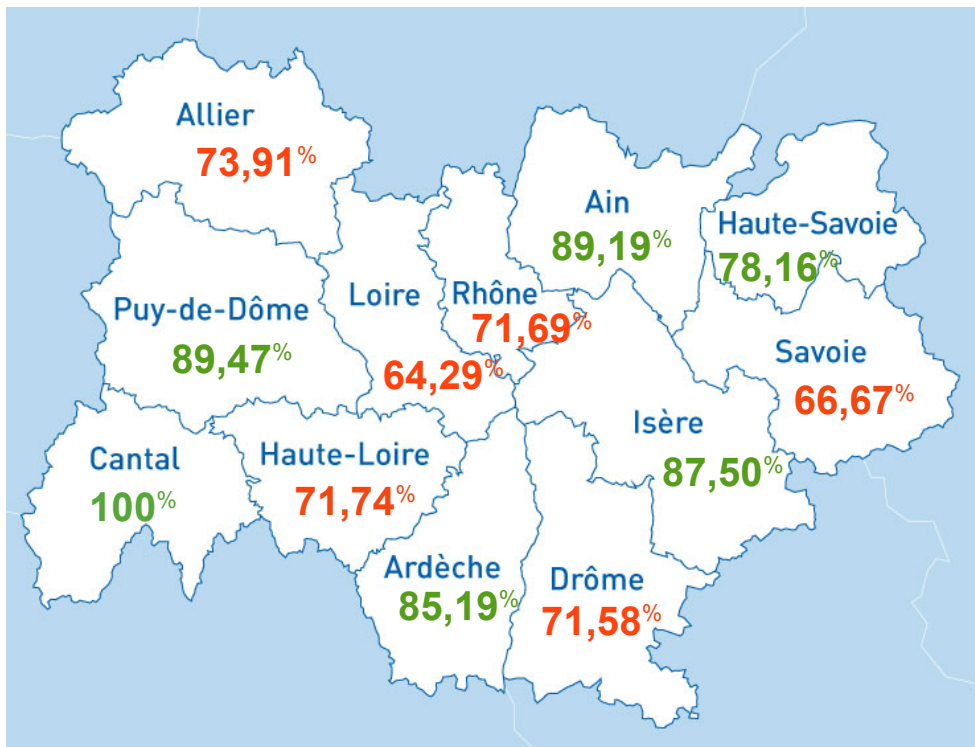
Pour le permis C, le taux de réussite national est de 82,74 %.



Le taux de réussite par département de la région Auvergne-Rhône-Alpes et par permis

Le taux de réussite au permis D

Pour le permis D, le taux de réussite national est de 77,12 %.



Les différents permis

Epreuve théorique générale

Cette épreuve a été privatisée en partie. Désormais, l'épreuve se passe en majorité chez l'un des opérateurs privés qui ont l'agrément pour faire passer l'examen et de façon limitée en préfecture avec un inspecteur.

Les chiffres indiqués ci-dessous comprennent les données relatives à l'épreuve passée auprès des inspecteurs et auprès des opérateurs agréés.

Départements	Nombre de candidats	Taux de réussite
Ain	15171	63,50%
Allier	4627	68,50%
Ardèche	6007	61,60%
Cantal	2897	59,60%
Drôme	12923	62,30%
Haute Loire	4767	63,50%
Haute-Savoie	19856	62,30%
Isère	28878	62,90%
Loire	17817	62,90%
Puy de Dôme	14389	61,90%
Rhône	46975	57,20%
Savoie	9894	65,40%

Source : DSR

PERMIS A



Le permis A permet de conduire toutes les motos avec ou sans side-car et tous les 3 roues à moteur quelle que soit leur puissance. Son obtention est soumise à des conditions d'âge et de formation. Pour obtenir la catégorie A du permis de conduire, vous devez être titulaire de la catégorie A2 depuis au moins deux ans et avoir suivi une formation de sept heures avec succès.

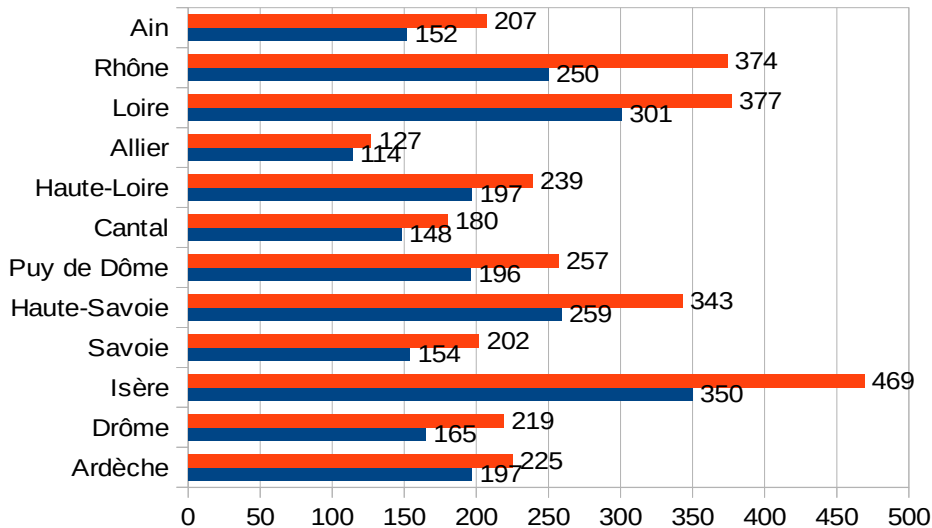


PERMIS A1

Le permis A1 permet de conduire une moto légère ou un 3 roues à moteur d'une puissance de 15 kw maximum.

Son obtention est soumise à des conditions d'âge, de réussite à un examen composé d'une épreuve théorique générale (le code) et d'une épreuve pratique.

Réussite au permis A1



Taux de réussite pour :

- La région : 77,13 %
- National : 76,87 %

■ Nombre de reçus total
■ Nombre exam. Total

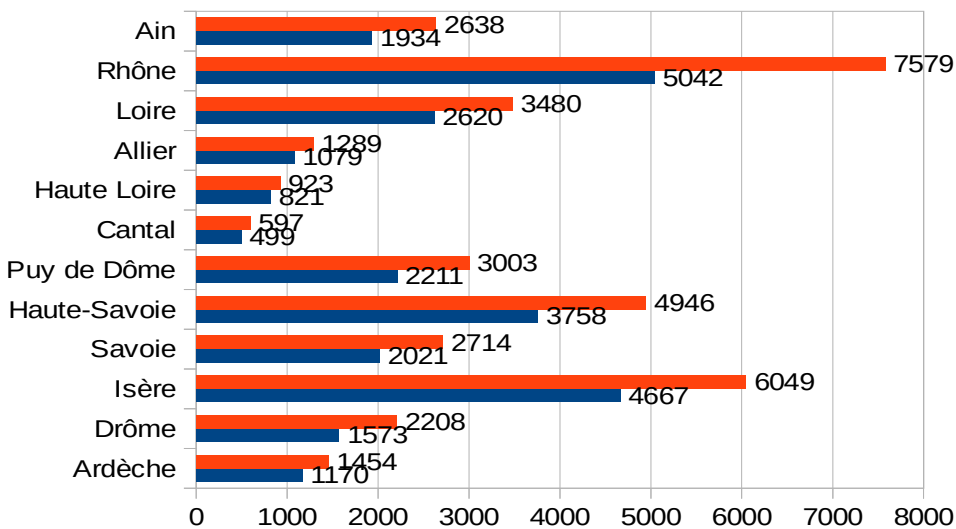
PERMIS A2

Depuis le 2 juin 2016, le permis A2 est destiné à tous les conducteurs de motocyclettes, dès 18 ans, avec ou sans side-car, d'une puissance n'excédant pas 35 kW et dont le rapport puissance / poids est inférieur à 0,2 kW/kg.

Ces modèles ne doivent pas être issus d'un modèle développant plus de 70 kW. Un titulaire d'un permis A2 depuis plus de deux ans peut se voir délivrer, après une formation de sept heures, un permis de catégorie A.

La carte sécurisée A2 est valable 15 ans à compter de la délivrance.

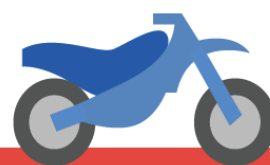
Réussite au permis A2



Taux de réussite pour :

- La région : 74,28 %
- National : 74,61 %

■ Nombre de reçus total
■ Nombre exam. Total

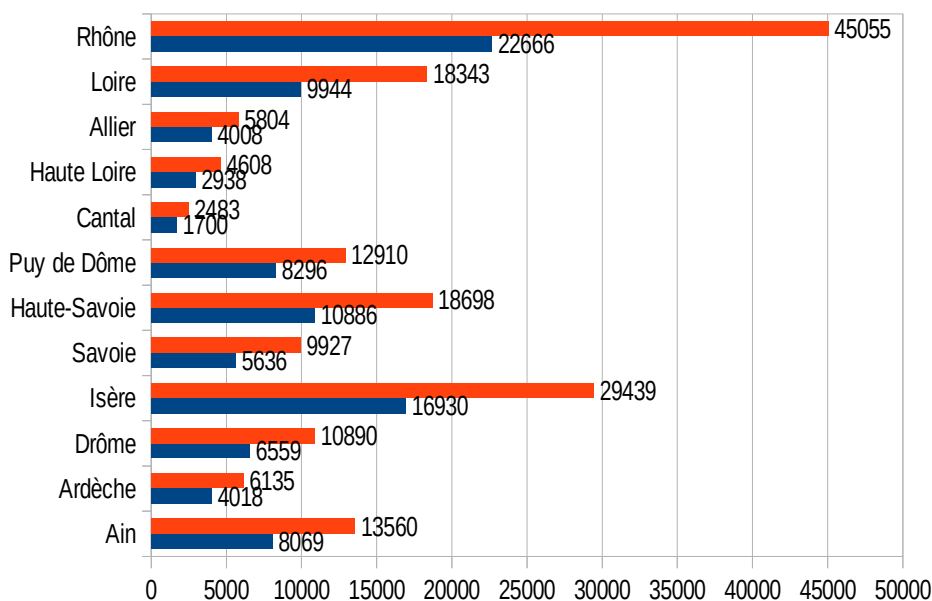


PERMIS B



Autorise la conduite d'une voiture. Avec une formation complémentaire ou par équivalence, il peut aussi permettre de conduire d'autres véhicules.

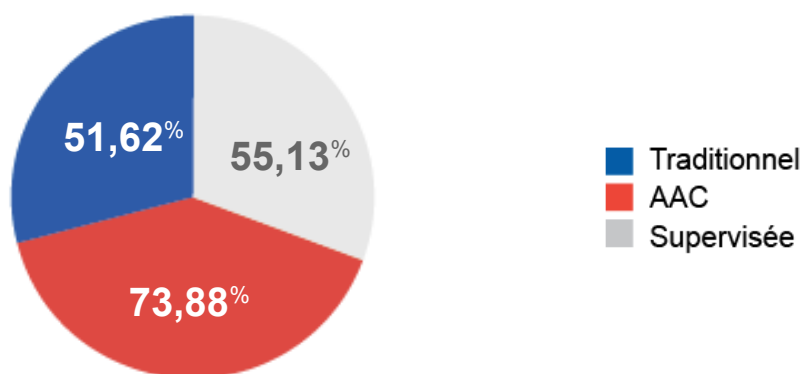
Réussite au permis B



Taux de réussite pour :
- La région : 57,15 %
- National : 57,75 %

■ Nombre de reçus total
■ Nombre exam. Total

Taux de réussite au permis B par type d'apprentissage Région Auvergne-Rhône-Alpes



AAC : apprentissage anticipé de la conduite

Il est possible d'apprendre à conduire de manière anticipée dès l'âge de 15 ans en conduite accompagnée. La formation comprend trois étapes :

- formation initiale dans une auto-école,
- conduite accompagnée d'un adulte, avec un suivi pédagogique par l'auto-école,
- présentation au permis de conduire.

Apprentissage en conduite supervisée

La formation en conduite supervisée est une forme de conduite accompagnée réservée aux personnes âgées d'au moins 18 ans. Elle s'applique à la catégorie B du permis de conduire. Elle peut se faire soit directement à l'issue de la formation initiale, soit après un échec à l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire. Elle implique le respect de règles de conduite particulières.

Départements	Nombre d'examens 1 ^{ère} présentation	Nombre de reçus 1 ^{ère} présentation	% de reçus 1 ^{ère} présentation
Ain	7954	4861	61,11%
Allier	4017	2884	71,79%
Ardèche	4047	2712	67,01%
Cantal	1672	1169	69,92%
Drôme	6546	4010	61,26%
Haute Loire	2979	1969	66,10%
Haute-Savoie	10689	6331	59,23%
Isère	17603	10221	58,06%
Loire	10110	5710	56,48%
Puy de Dôme	8209	5446	66,34%
Rhône	24280	12131	49,96%
Savoie	5591	3223	57,65%

Taux de réussite pour une première présentation au niveau national : 57,75 %

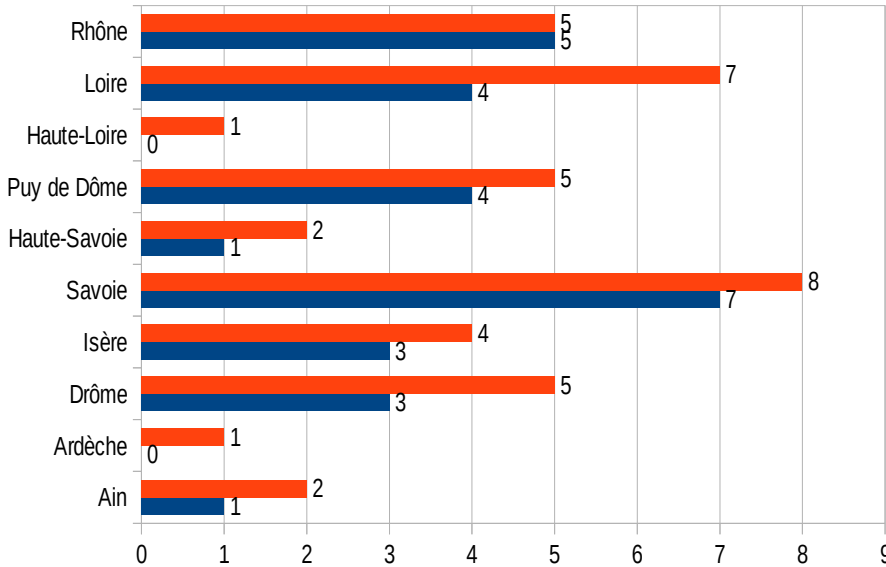


PERMIS B1

Autorise la conduite d'un quadricycle lourd à moteur.

Son obtention est soumise à des conditions d'âge, de formation et de réussite à un examen.

Réussite au permis B1



Taux de réussite pour :

- La région : 70 %
- National : 68,46 %

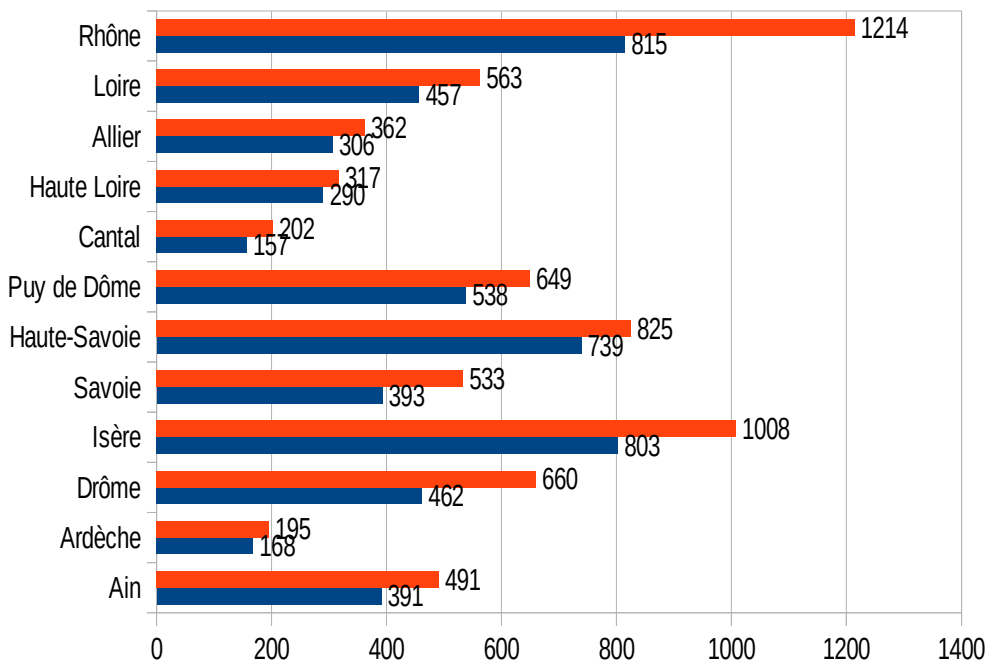
■ Nombre de reçus total
■ Nombre exam. Total

PERMIS BE

Autorise la conduite d'une voiture attelée d'une remorque dont le poids dépasse 750 kg.

Son obtention est soumise à des conditions d'âge, de catégorie de permis déjà obtenue, de formation et de réussite à un examen.

Réussite au permis BE



Taux de réussite pour :

- La région : 78,62 %
- National : 76,84 %

■ Nombre de reçus total
■ Nombre exam. Total

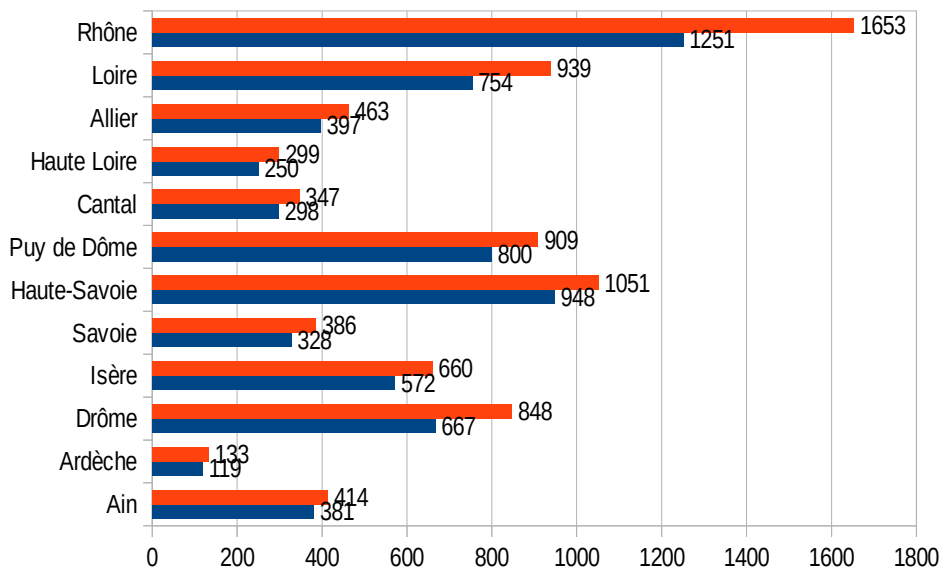


PERMIS C



Autorise la conduite d'un véhicule de transport de marchandises de plus de 3,5 tonnes.

Réussite au permis C



Taux de réussite pour :
- La région : 83,49 %
- National : 82,74 %

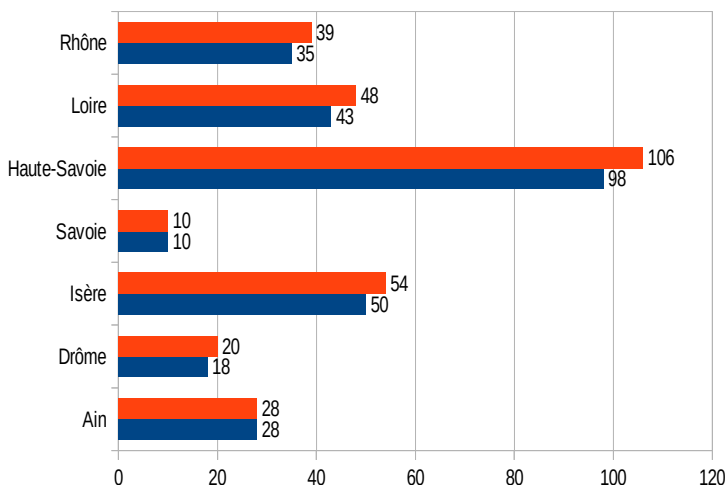
■ Nombre de reçus total
■ Nombre exam. Total

PERMIS C1

Autorise la conduite des véhicules dont le PTAC est compris entre 3,5 et 7,5 tonnes et auxquels peut être attelée une remorque de moins de 750 kg.

Son obtention est soumise à des conditions notamment d'âge, de catégorie de permis déjà obtenue, de contrôle médical, de formation et de réussite à un examen.

Réussite au permis C1



Taux de réussite pour :
- La région : 92,45 %
- National : 89,37 %

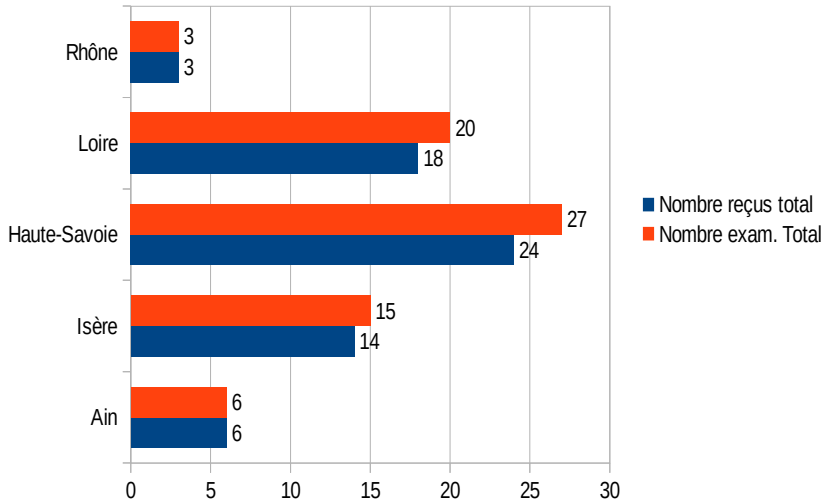
■ Nombre de reçus total
■ Nombre exam. Total



PERMIS C1E

Autorise la conduite d'un véhicule de catégorie C1 lorsque la remorque ou la semi-remorque à un PTAC supérieur à 750 kg et ceux de catégorie B lorsque la remorque ou semi-remorque a un PTAC supérieur à 3500 kg.

Réussite au permis C1E



Taux de réussite pour :
 - La région : 91,54 %
 - National : 89,83 %

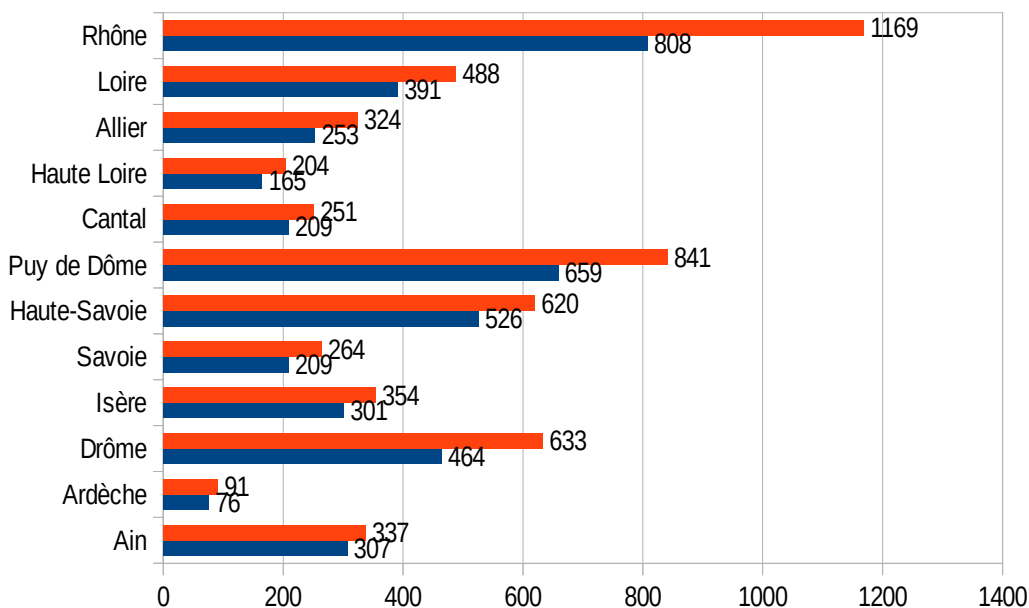
■ Nombre de reçus total
 ■ Nombre exam. Total

PERMIS CE

Autorise la conduite des véhicules de la catégorie C attelés d'une remorque ou d'une semi-remorque dont le PTAC dépasse 750 kg.

Son obtention est soumise à des conditions notamment d'âge, de catégorie de permis déjà obtenue, de contrôle médical, de formation et de réussite à un examen.

Réussite au permis CE

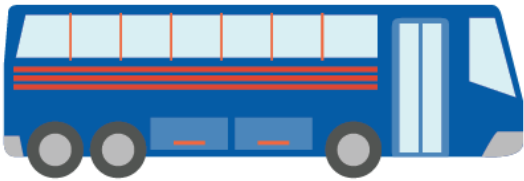


Taux de réussite pour :
 - La région : 78,33 %
 - National : 78,19 %

■ Nombre de reçus total
 ■ Nombre exam. Total



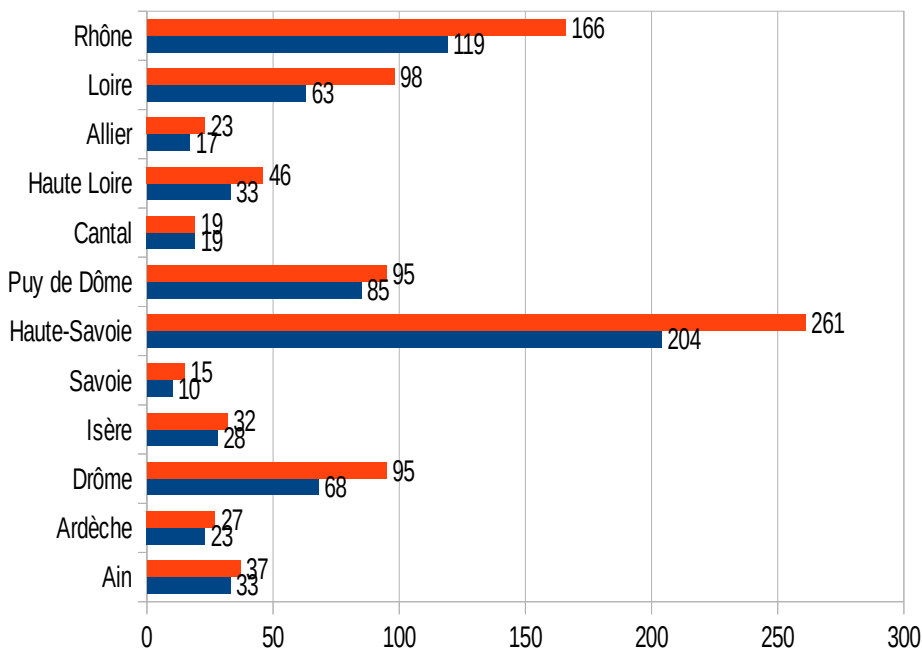
PERMIS D



Autorise la conduite des véhicules affectés au transport de personnes comportant plus de 8 places assises outre le siège du conducteur.

Son obtention est soumise à des conditions notamment d'âge, de catégorie de permis déjà obtenue, de contrôle médical, de formation et de réussite à un examen.

Réussite au permis D



Taux de réussite pour :
- La région : 76,80 %
- National : 77,12 %

■ Nombre de reçus total
■ Nombre exam. Total

PERMIS D1

Autorise la conduite des véhicules affectés au transport de personnes comportant au plus 16 places assises outre le siège du conducteur et mesurant jusqu'à 8 mètres de long.

Son obtention est soumise à des conditions notamment d'âge, de catégorie de permis déjà obtenue, de contrôle médical, de formation et de réussite à un examen.

La Haute-Savoie est le seul département qui a fait passer en 2018 ce permis :

Nombre d'examens total : 171

Nombre de reçus total : 147



Taux de réussite pour :
- La région : 92,36 %
- National : 85,95 %

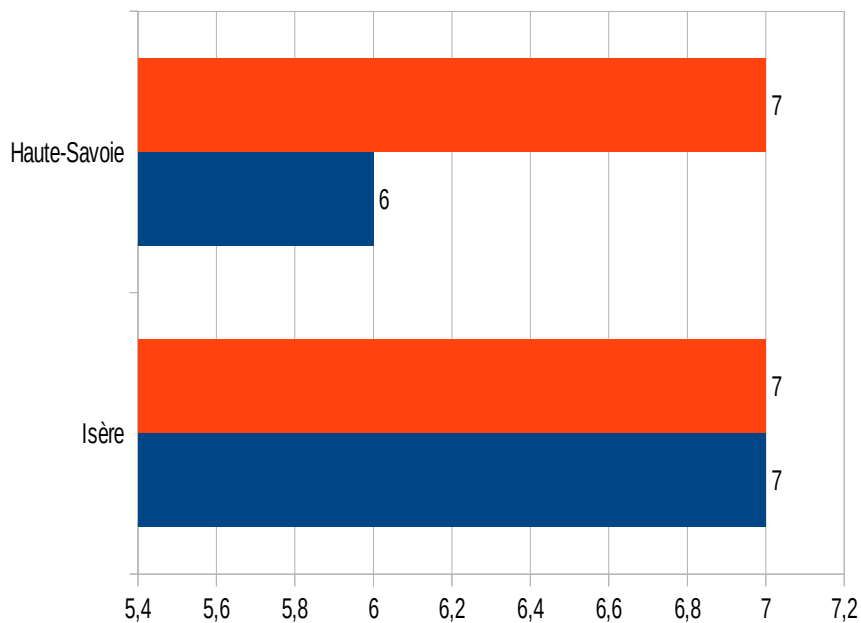


PERMIS DE

Autorise la conduite d'un véhicule affecté au transport de personnes (catégorie D) auquel est attelée une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) dépasse 750 kg.

Son obtention est soumise à des conditions notamment d'âge, de catégories de permis déjà obtenues, de contrôle médical, de formation et de réussite à un examen.

Réussite au permis DE



Taux de réussite pour :
 - La région : 92,85 %
 - National : 79,66 %

■ Nombre de reçus total
 ■ Nombre exam. Total



TAUX DE RÉUSSITE
AUX DIFFÉRENTS PERMIS



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

RÉGION
AUVERGNE-RHÔNE-
ALPES (AURA)